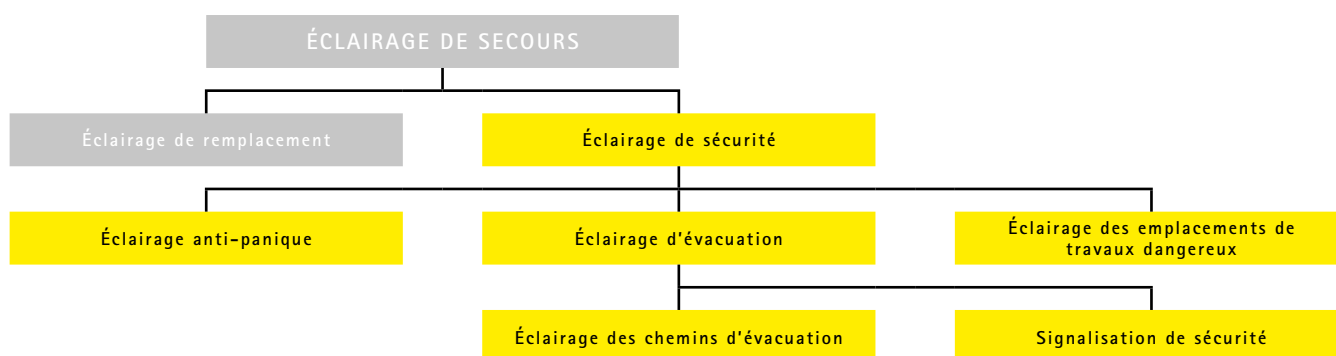


Éclairage de sécurité selon la norme

Les lieux et la manière d'appliquer l'éclairage de sécurité sont réglementés par la loi. Plusieurs normes et lois en vigueur stipulent l'exécution technique.

LA NORME EUROPÉENNE EN 1838

La norme européenne EN 1838 (Applications d'éclairage – Eclairage de sécurité) décrit les caractéristiques photométriques auxquelles doit répondre l'éclairage de sécurité afin de pouvoir réaliser cette tâche. Nous les avons résumées pour vous.



ÉCLAIRAGE DE SÉCURITÉ

L'éclairage de sécurité est l'éclairage qui fonctionne dès que l'éclairage artificiel général s'éteint en cas de coupure du courant d'alimentation. Grâce à ce type d'éclairage, les personnes peuvent arrêter le travail sans paniquer, en toute sécurité, et quitter le bâtiment sans courir le moindre risque.

ÉCLAIRAGE ANTI-PANIQUE

L'éclairage anti-panique permet de terminer une activité en sécurité, de s'orienter, de pouvoir identifier et éviter tout obstacle entre le poste de travail et les issues de secours, de pouvoir se déplacer en toute sécurité, librement et sans paniquer vers les issues de secours.

ÉCLAIRAGE D'ÉVACUATION

L'éclairage d'évacuation permet d'identifier les obstacles et d'utiliser en toute sécurité les chemins d'évacuation. Il comprend d'une part l'éclairage des chemins d'évacuation et d'autre part la signalisation de sécurité par des pictogrammes illuminés.

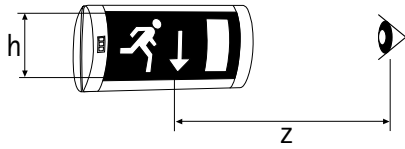
- *Éclairage des chemins d'évacuation*

Afin d'évacuer un bâtiment sans risques, un éclairage efficace des chemins d'évacuation est indispensable, y compris à l'extérieur de la dernière sortie.

- *Signalisation de sécurité*

Grâce à la signalisation de sécurité, le chemin d'évacuation le plus proche est indiqué. Une bonne visibilité et une identification rapide de l'indication des chemins d'évacuation sont vitales dans des situations d'urgence. A cet effet, des pictogrammes univoques ont été fixés selon la directive ISO 7010. Grâce à leur caractère universel, ils contribuent à une évacuation rapide et sans problème. En outre, on peut reconnaître le chemin d'évacuation dans chaque bâtiment en utilisant ces pictogrammes conçus de manière identique. Les couleurs doivent être conformes à la norme ISO 3864.

Éclairage de sécurité selon la norme



Les signalisations de sécurité illuminées par l'intérieur se reconnaissent de plus loin que les signalisations de sécurité illuminées par l'extérieur. La norme EN1838 contient une formule qui définit la distance de perception (d) influencée par la hauteur du pictogramme (h) et une valeur fixe (z) :

$z = 100$ pour les pictogrammes illuminés par l'extérieur

$z = 200$ pour les pictogrammes illuminés par l'intérieur

Pour la signalisation de sécurité, ETAP dispose de toute une gamme de symboles et de pictogrammes conformes aux directives européennes. Pour les pictogrammes informatifs, ETAP a une grande série d'images, dans un même style, pour indiquer les équipements tels que le téléphone, l'ascenseur, etc. Nous pouvons aussi concevoir des pictogrammes personnalisés, correspondant à votre style intérieur ou le style de votre bâtiment tels qu'une garderie ou une salle de conférence, par exemple.

ÉCLAIRAGE DES EMPLACEMENTS DE TRAVAUX DANGEREUX

L'éclairage des emplacements de travaux dangereux a pour but d'assurer la sécurité des emplacements où l'on effectue une activité potentiellement dangereuse. Les lieux de travail dangereux sont par exemple les endroits soumis à des températures extrêmes, où des vapeurs nuisibles s'échappent, où il y a des appareils mobiles ou fonctionnant à haute tension. La norme EN 1838 précise aussi l'uniformité minimale de l'éclairage de sécurité : éclairage antipanique (1/40), éclairage des chemins d'évacuation (1/40), pour les emplacements de travaux dangereux (1/10) et la signalisation de sécurité (1/10)

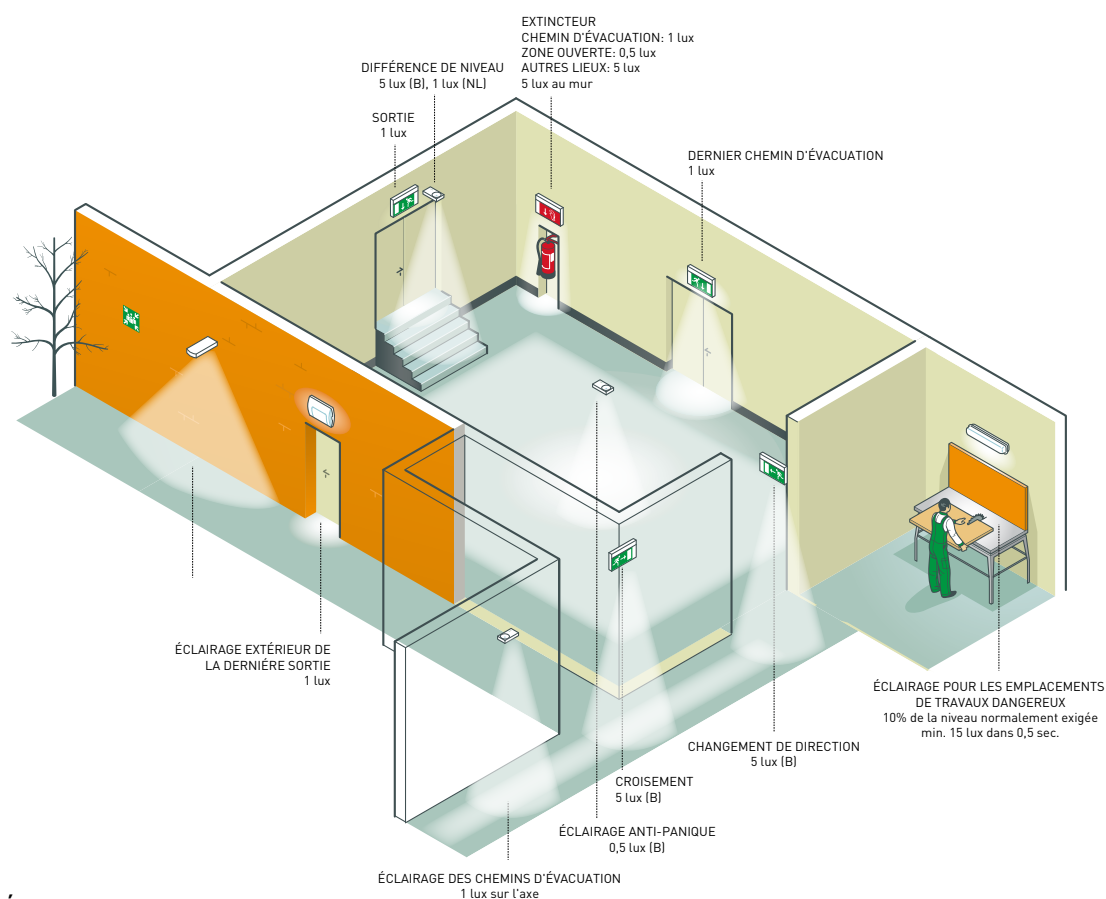


Éclairage de sécurité selon la norme

NORME EUROPÉENNE D'APPLICATION EN 1838

Ce dessin montre éclairage horizontal minimal exigé sur le sol selon le lieu et la fonction dans un bâtiment. A part des issues et des sorties de secours, la norme EN 1838 insiste sur les lieux suivants où il est nécessaire d'installer un luminaire de sécurité :

- Près de chaque sortie que l'on utilise en cas d'urgence
- Près des escaliers pour que chaque marche soit directement éclairé (*)
- Près de tout autre dénivellation (*)
- Dans les chemins d'évacuation
- Près de chaque changement de direction
- Près de chaque croisement de couloirs (*)
- A l'extérieur et à proximité de chaque sortie donnant sur l'extérieur
- Près de chaque poste de secours
- Près de chaque alarme et de chaque élément permettant de lutter contre les incendies



NORME EUROPÉENNE : EN 50172

La norme européenne EN 50172 exige entre autre un test de fonction mensuel et un test d'autonomie annuel de l'éclairage de sécurité, ainsi que la consignation par écrit des contrôles et de l'entretien dans un journal de bord. Avec nos luminaires à autocontrôle et leur système de contrôle et de gestion intelligent ETAP Safety Manager (ESM) pour l'éclairage de sécurité autonome, vous remplissez les conditions de la norme européenne.

Éclairage de sécurité selon la norme

NORMES ET RÉGLEMENTATIONS EUROPÉENNES ET NATIONALES

Les luminaires ETAP remplissent les critères des normes et des réglementations européennes et nationales. De plus, en tant que spécialiste dans l'éclairage de sécurité, ETAP coopère activement dans des groupes de travail concernant ces normes.

NORMES CADRE RÉGLEMENTAIRE EN EUROPE		CADRE NORMATIF EN EUROPE		NORMES NATIONALES AVEC EXIGENCES TECHNIQUES SUPPLÉMENTAIRES PAR RAPPORT AU SYSTÈME DE L'UE	
Directives de l'UE		Sécurité		Belgique	
89/654/EEC	Directive concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé pour les lieux de travail	EN 60 598-1	Luminaires: partie 1 - Prescriptions générales et essais	NBN C 71 100	Éclairage de sécurité: Installation et maintenance
92/58/EEC	Directive concernant les prescriptions minimales pour la signalisation de sécurité et/ou de santé au travail	EN 60 598-2.22	Luminaires: Partie 2.22 - Règles particulières: Luminaires pour l'éclairage de secours	France	
2011/65/EU	Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques	EN 61347-2-7	Appareillages de lampes - Partie 2-7 : Exigences particulières pour les ballasts électroniques alimentés en courant continu pour l'éclairage de secours	NF C 71 800	Aptitude à la fonction des blocs autonomes d'éclairage de sécurité d'évacuation dans les ERP, ERT soumis à réglementation
2012/19/EU	Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	EN 62034	Systèmes de test automatique pour l'éclairage de sécurité alimenté par une batterie.	NF C 71 801	Aptitude à la fonction des blocs autonomes d'éclairage de sécurité d'ambiance dans les ERP, ERT soumis à réglementation
2006/66/EG	Directive relative aux piles et accumulateurs	EN 50171	Systèmes d'alimentation centralisés	UTE C 71 802	Luminaires de sécurité alimentés par source centralisée - (L.S.C)
2014/35/EU	Directive concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension	EN 50172	Systèmes d'éclairage d'évacuation d'urgence	UTE C 71 803	Blocs autonomes d'éclairage pour locaux à sommeil BAES+BAEH
2014/30/EU	Directive concernant la compatibilité électromagnétique (refonte)	EN 62493	Évaluation du matériel d'éclairage lié à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques	NFC 71 805	Aptitude à la fonction des blocs autonomes d'éclairage de sécurité pour bâtiments d'habitation soumis à réglementation
2014/53/EU	Directive concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques	EMC		NFC 71 820	Système de test automatique pour appareils d'éclairage de sécurité
		EN 55015 + A1	Limites et méthodes de mesure des caractéristiques de perturbation radioélectrique de l'éclairage électrique et des équipements similaires	RÉGLEMENTATIONS NATIONALES AVEC SUPPLÉMENT EXIGENCES TECHNIQUES RELATIVES AU SYSTÈME DE L'UE	
		EN 61000-3-2	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant d'entrée d'équipement ≤ 16 A / phase)	Belgique	
		EN 61000-3-3	Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3: Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du scintillement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les équipements d'un courant nominal ≤ 16 A / phase et non soumis à une connexion conditionnelle	TB 400.D.04	Spécifications de type 400: éclairage de secours dans les bâtiments
		EN 61547	Équipement d'éclairage général - Exigences d'immunité CEM	France	
		Photométrie		ERP	Règlement de sécurité contre l'incendie: Etablissements recevant du public
		EN 1838	Applications d'éclairage: éclairage de secours	ERP/IGH	Règlement de sécurité contre l'incendie: immeubles de grande hauteur
		EN 12464	Listes de qualité - Éclairage des lieux de travail - Partie 1: Lieux de travail à l'intérieur	ERT	Règlement de sécurité contre l'incendie: Etablissements recevant des travailleurs
		EN 13032-3	Mesure et représentation des données photométriques des lampes et luminaires - Partie 3: Représentation des données pour les luminaires d'éclairage de secours	DIN 4844-2	Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Partie 2: Signaux de sécurité enregistrés
		IEC STANDARDS			
		Sécurité			
		IEC 60364-5-56	Installations électriques à basse tension - Partie 5-56: Choix et montage du matériel électrique - Services de sécurité		
		ISO STANDARDS			
		ISO 3864-1	Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Partie 1: Principes de conception des signaux de sécurité et des marquages de sécurité		
		ISO 3864-3	Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Partie 3: Principes de conception des symboles graphiques utilisés dans les signaux de sécurité		
		ISO 16069	Symboles graphiques - Signaux de sécurité - Systèmes de guidage pour voies de sécurité		
		ISO 7010	Symboles graphiques - Couleurs de sécurité et signaux de sécurité - Signaux de sécurité enregistrés		
		ISO 30061	Éclairage de secours - Besoins lumineux		